

Commune de MARNAZ : tableau descriptif des ouvrages

Localisation des ouvrages	Description des ouvrages	N° des photos
L'Arve au niveau du pont des Chartreux	Enrochement des berges sur 20m environ à l'aval et à l'amont sur les deux rives.	-
L'Arve, aux Valignons, juste en aval de la confluence avec le Foron de Marnaz	Endiguement par enrochements de la berge en rive gauche, à plus de 50m de distance du lit mineur.	<i>Marnaz-OT1 et ET1</i>
Le Foron de Marnaz, au niveau de l'Etoile (alt. 530m)	Protection de berges par enrochements en rive gauche à l'aval du pont, sur 4 à 5m de haut. Cimentation localisée du lit.	-
Le Foron de Marnaz, au niveau de la Pyramide	<u>En amont de la RD26 :</u> - Murs cimentés de 1 à 2m de haut canalisant le lit. - Seuil. - Cimentation localisée du lit. <u>En aval de la RD26 :</u> - Enrochements sur les 2 rives sur 50m de long environ et 2m de haut.	<i>Marnaz-OT2</i>
Le Foron de Marnaz, aux Valignons	Large lit localement conforté par des enrochements. Bande non aedificandi entretenue sur les rives de 10m environ.	<i>Marnaz-OT3</i>
Ruisseau du Chêne, au niveau d'Hermey	Confortement de berges au niveau du pont.	<i>Marnaz-ET2</i>
RD286, entre Blanzay et le pont de la Bonnaz	Confortement de talus routiers par enrochements.	<i>Marnaz-OG1</i>
RD286, en amont du pont de la Bonnaz (alt. 630m) En aval de la chaussée	Mur de confortement aval drainé, haut de 5m.	<i>Marnaz-OG2</i>

RD286, en amont du pont de la Bonnaz (alt. 630m)	<p>Mur de pierres cimentées décalé du talus et servant de piège à cailloux.</p> <p>Dalles de ciment/béton sur le talus déstabilisé.</p> <p>Murets en enrochements de 1m de haut, cimenté sur les 2/3 de sa longueur et non cimenté au niveau du virage sur le dernier 1/3.</p> <p>Filets grillagés au dessus sur une hauteur de 20 à 30m plaqués par ancrages.</p>	<i>Marnaz-OGPI</i>
RD286, sous les Rochers de Borni	2 séries d'enrochements moussus sur 50m environ, séparé par une longueur d'enrochements cimentés dans un virage.	-
RD286, en limite de commune	Enrochements sur une longueur de 40m environ et une hauteur inférieure à 3m.	-
RD4, au niveau du pont des Bottes	<p>Confortement de la base du talus par enrochements de 3m de haut, sur 15m de long.</p> <p>Grillages plaqués au dessus.</p>	-
Entre le Senage et Echerzoux (alt.800m)	Confortement de talus par 2 séries d'enrochements, hauts de 2m et longs de 5m.	-
Entre le Senage et Echerzoux (alt.825m)	Gabions à 3 voire 4 étages sur 10m de long environ.	-
Entre le Senage et Echerzoux (alt.845m)	<p>Mur en éléments assemblés de 3 à 4m de haut.</p> <p>Enrochements de 5m de long et 1m de haut.</p>	-
Entre Sion et Echerzoux	Confortement de talus par des blocs de béton assemblés sur 5m de haut.	-
Au niveau de Sion	Confortement de talus par enrochements.	-